

Indicateurs et objectifs 2030

GRI 305

Les deux principaux indicateurs utilisés par Romande Energie pour mesurer et suivre son exposition aux risques et opportunités climatiques sont le niveau d'émissions GES (scopes 1, 2 et 3) ainsi que l'intensité carbone des achats. Nous publions également depuis 2023 le calcul des émissions de CO₂ biogénique (provenant de la combustion de bois) pour le chauffage à distance.

Comme annoncé dans la section « Stratégie », Romande Energie s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50% sur les scopes 1 et 2 d'ici à 2030* et à adopter de bonnes pratiques afin de réduire les émissions liées au scope 3.

Le tableau ci-dessous présente les émissions de GES 2023, 2025 et les objectifs fixés à 2030.

	Bilan GES 2023 (retraité) tCO ₂ -e	Bilan GES 2024 (retraité) tCO ₂ -e	Bilan GES 2025 tCO ₂ -e	Objectif 2030 tCO ₂ -e
Scope 1	7251	8740	9591	3626
Scope 2	1981	2295	2245	877
Variation% vs 2023		+20%	+28%	-50%

En 2025, les scopes 1 et 2 étaient de 11'836 tCO₂-e, correspondant à une hausse de 28% par rapport à l'année de référence.

En adéquation avec l'ambition de l'entreprise d'être un acteur de la décarbonation de la Suisse romande, cette dernière suit également deux indicateurs clés: la production d'énergies renouvelables ainsi que les économies de gaz à effet de serre générées chez nos clients. La stratégie du Groupe ambitionne de livrer plus de 280 GWh de chaleur et de froid décarbonés d'ici à 2030 ainsi que d'augmenter sa production de renouvelable de 42% à 2030 (1.3 TWh).

Concernant les économies de gaz à effet de serre chez nos clients, notre méthodologie a évolué en intégrant non seulement les économies réalisées grâce aux chauffages à distance mais aussi grâce à notre production d'énergie renouvelable comparé aux mix énergétiques suisses et français (Cf. Annexe 4 – Méthodologies du bilan de GES). Nous estimons ainsi avoir contribué à générer 31'643 tCO₂-e d'économies en 2025.

Enfin, afin d'accélérer la décarbonation de ses activités, Romande Energie a mis en place un prix interne du carbone à 100 CHF/tCO₂e et fixé des objectifs d'EBIT décarbonés pour ses unités d'affaires.

Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des indicateurs clés et des objectifs suivis par l'entreprise pour mesurer son exposition aux risques et opportunités climatiques.

Nous estimons ainsi avoir contribué à générer 31'643 tCO₂-e d'économies de gaz à effet de serre chez nos clients en 2025.

Indicateurs de suivi	2025	2024 (retraité) GRI 2-4	2023 (retraité) GRI 2-4	Objectif 2030	Cohérence avec la stratégie et la gestion des risques
✓ Bilan GES Scopes 1+2 (tCO ₂ -e)	11836	11035	9232	Réduction de 50%	Suivi de l'impact et des objectifs climatiques
✓ Bilan GES Scope 3 (tCO ₂ -e)	688358	726517	765182	Adoption de bonnes pratiques	Suivi de l'impact et des objectifs climatiques
✓ Intensité carbone (gCO ₂ -e/CHF du chiffre d'affaires)	113	103	88		Suivi des objectifs climatiques
Intensité carbone du kWh produit (gCO ₂ -e/kWh)	11.85	9.2	8.4		Lié à la stratégie de décarbonation de la Suisse romande
Intensité carbone du kWh distribué (gCO ₂ -e/kWh)	12.65	11.3	9.4		Lié à la stratégie de décarbonation de la Suisse romande
✓ Émissions biogéniques (tCO ₂ -e)	89535	97424	91735		Suivi de l'impact et des objectifs climatiques
✓ Économies de CO ₂ générées chez nos clients grâce au chauffage à distance (tCO ₂ -e)	13760	7217	6865		Lié à la stratégie de décarbonation de la Suisse romande
✓ Économies de CO ₂ générées chez nos clients grâce à la production d'électricité renouvelable	17883	17625	-		
Énergie thermique vendue en Suisse, GWh	110	126	280		Lié à la stratégie de décarbonation de la Suisse romande
Production électrique renouvelable en Suisse et en France en TWh	0.685	0.751	0.684	1.4	Lié à la stratégie de décarbonation de la Suisse romande. Sécurisation d'approvisionnement pour les besoins des clients finaux
Prix interne du carbone (CHF/tCO ₂ -e)	100	100	100		Intégration du prix du carbone dans les objectifs d'EBITDA décarbonés
% de la rémunération annuelle de la Direction qui dépend de considération climatique	2.80%	2.50%	2.40%		

* année de référence: 2023.

Transparence sur le bilan de gaz à effet de serre

Le bilan de GES du Groupe établi suivant le Greenhouse Gas protocol (GHG) est présenté ci-dessous :

	2025 tCO ₂ -e	2024 retraité tCO ₂ -e	2023 retraité tCO ₂ -e	Variation absolue 2025-2024 tCO ₂ -e	Variation relative 2025-2024
✓ Scope 1					
Chauffage des bâtiments et équipement de chantier (énergie fossile)	101	114	74	-13	-11%
Chauffage à distance (énergie fossile)	8 365	7 453	6 004	912	12%
Déplacements avec des véhicules propriété de RE	1104	1108	1052	-4	0%
Émissions fugitives directes de GES	22	66	121	-44	-66%
✓ Scope 2					
Pertes de transmission et distribution	2 008	2 043	1 754	-35	-2%
Cat 2.1 - Usage interne	237	252	227	-15	-6%
✓ Scope 3					
Cat 3.1 - Biens et services achetés	23 409	24 813	35 212	-1404	-6%
Cat 3.2 - Biens d'équipement (CAPEX)	26 910	24 270	14 916	2 640	11%
Cat 3.3 - Émission indirectes du scope 1	3 919	4 014	3 530	-96	-2%
Cat 3.3 bis - Électricité vendue aux clients	19 306	17 625	15 556	1 682	10%
Cat 3.4 - Transport amont des produits et matières achetées	968	1 008	1 437	-39	-4%
Cat 3.5 - Déchets générés lors des opérations	620	656	504	-36	-6%
Cat 3.6 - Voyages d'affaires des employés	866	875	638	-9	-1%
Cat 3.7 - Déplacements pendulaires des employés	1 052	964	797	88	9%
Cat 3.8 - Actifs loués en amont	17	22		-5	-21%
Cat 3.9 - Transport aval des produits et déchets	61	78	58	-16	-21%
Cat 3.11 - Traitement des produits vendus	29	27		2	9%
Cat 3.15 - Participations financières	611 199	652 165	692 534	-40 966	-6%
Total	700 195	737 552	774 414	-37 357	-5%
Total hors participation financières	88 995	85 387	81 880	3 608	4%
Émissions GHG Scope 1	9 591	8 740	7 251	851	10%
Émissions GHG Scope 2	2 245	2 295	1 981	-50	-2%
Émissions GHG Scope 1+2	11 836	11 035	9 232	801	7%
Émissions GHG Scope 3	688 358	726 517	765 182	-38 158	-5%
Émissions GHG Scope 3 hors participations financières	77 159	74 352	72 648	2 807	4%
✓ Émissions biogéniques (tCO₂-e)	89 535	97 424		-7 889	-8%

Le bilan GES 2025 s'élève à 700'195 tCO₂-e en 2025, en diminution de 5% versus 2024. Les émissions du scope 3 dominant majoritairement (98%). Hors participations financières, 57% sont attribuables aux achats de biens et services ainsi que de biens d'équipements. Les principales variations sont dues à :

Scope 1 – Cat 1.1: +912 tCO₂-e soit +12%: augmentation de l'utilisation de combustibles fossiles des chauffages à distance. Cette augmentation est notamment liée à une hausse du nombre de raccordements aux chauffages à distance ainsi qu'à la panne du site de Puidoux qui a nécessité l'emploi de gaz durant plusieurs mois.

Scope 1 – Cat. 1.4: -44 tCO₂-e soit -66%: baisse des émissions fugitives des gaz SF₆, liée au remplacement progressif des équipements utilisant ce gaz (voir Communication ESTI n° 2025-0601).

Scope 3 – Cat 3.2: +2640 tCO₂-e soit +11%: hausse de 4,2Mln CHF des capex du groupe.

Scope 3 – Cat 3.3: + 1586 tCO₂-e soit +7,3%: hausse de l'utilisation de GO solaires pour le marquage de l'électricité.

Scope 3 – Cat 3.5: -36 tCO₂-e soit -6%: baisse de 41% des déchets incinérés.

Scope 3 – Cat 3.7: +88 tCO₂-e soit +9%: augmentation des EPT et des kilomètres privés.

Scope 3 – Cat 3.8: -5 tCO₂-e soit -21%: arrêt de la consommation de gaz sur le site de Neuchâtel.

Scope 3 – Cat 3.9: -16 tCO₂-e soit -21%: baisse de la quantité de déchets générés dans les opérations.

Les émissions de CO₂ biogéniques résultant de la combustion de biomasse pour les chauffages à distance ont été calculées séparément du Bilan GES 2025 selon les principes du GHG Protocol et s'élèvent à 89'535 tCO₂-e comparées à 97'424 tCO₂-e en 2024. Le bois incinéré est d'origine locale et provient de forêts gérées de manière durable en Suisse

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Economies de GES chez les clients

Depuis deux ans, nous avons décidé de communiquer sur cet aspect en toute transparence pour une raison simple: une large proportion des émissions du bilan GES de Romande Energie provient d'investissements effectués aujourd'hui pour décarboner la Suisse romande de demain.

En 2025, nous estimons avoir contribué à la décarbonation de la Suisse romande par la réduction de 31'643 tonnes de CO₂-e grâce au raccordement de bâti existant au chauffage à distance, par une vente de pellets et par la production d'énergies éolienne, hydroélectrique et solaire en France et en Suisse.

Réduction (tonnes CO ₂ -e)	2025	2024	2023
Chauffage à distance	13 760	7 217	6 913
Éolien	1 696	1 796	
Hydroélectricité	16 040	16 220	
Solaire	147	-391	
Total	31 643	24 842	

Il est à noter que, pour le chauffage à distance (CAD), le montant d'économies de CO₂-e est estimé en se basant sur le remplacement effectif des chauffages du parc existant. Quant aux pellets, ceux-ci étant des déchets provenant de la scierie attenante, leur combustion est considérée comme neutre en carbone et comptabilisée dans les émissions biogéniques.

Il est également à noter que ces économies considèrent uniquement les émissions de CO₂-e provenant des énergies fossiles et non les émissions de carbone biogénique. Nous nous alignons sur ce point sur les recommandations de la Confédération.

La hausse des économies de gaz à effet de serre liée aux CAD résulte principalement d'un changement de mode de comptabilisation de l'énergie consommée par les équipements remplacés. (Cf. Annexe 2 – Définition des indicateurs)

Concernant les économies de CO₂ liées aux énergies renouvelables, la production selon chaque technologie est calculée selon le périmètre de consolidation financière. La contribution aux économies de CO₂ est ensuite évaluée par rapport au facteur d'émission du mix électrique moyen suisse ou français, selon l'origine de la production (source : Electricity Maps). Les facteurs d'émission de la production sont basés sur des bases de

données publiques et reconnues (Ecobau 2024, ADEME – Base Carbone v23.6). Les chiffres publiés représentent l'ensemble de la chaîne de valeur à laquelle participe Romande Energie et sont basés sur la propriété des actifs.

La hausse du facteur d'émissions du mix électrique suisse de 42 gCO₂-e/kWh à 50 gCO₂-e/kWh a quant à elle contribué à la hausse des économies de gaz à effet de serre liées à la production suisse.

Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)

Nous n'utilisons plus les familles de réfrigérants contenant du chlore (CFC et HCFC) depuis 2015, date de l'interdiction de recharge définie par l'Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) de la Confédération. En remplacement, Romande Energie utilise des réfrigérants ou des solutions naturelles sans impact sur la couche d'ozone et avec très peu d'impact sur l'effet de serre.

Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives

Nos véhicules respectent les normes en vigueur, avec une veille réglementaire continue. La flotte est progressivement électrifiée selon les usages, sauf pour les véhicules d'urgence et de chantier, pour des raisons de sécurité et de coût. En 2025, 39 % des voitures de Romande Energie SA sont électriques (contre 38 % en 2023 après retraitement) et 27 % pour Romande Energie Services SA.